



Morangis, le 25 août 2025

A l'attention des familles Morangissoises

Service Enfance-Education-Jeunesse

☎ 01.64.54.28.09

N/Réf : D -25/08/2025 - 000665

Objet : Modalités d'inscription à l'accueil de loisirs des vacances d'automne

Madame, Monsieur,

Lors des vacances scolaires d'automne, **du lundi 20 au vendredi 31 octobre 2025**, vous aurez la possibilité d'inscrire votre enfant aux accueils de loisirs. Pour cela, la période d'inscription se tiendra **du lundi 15 au dimanche 28 septembre sur le portail morangissois.**

Durant cette période, les accueils de loisirs suivants seront ouverts :

Ecole maternelle fréquentée	Accueil de loisirs Du 20 au 24 octobre	Accueil de loisirs Du 27 au 31 octobre
LES ACACIAS MANDELA MATERNELLE ST JOSEPH MATERNELLE	Nelson Mandela 16 rue de Wissous 06.71.17.39.58	Les Hirondelles 33 rue des Oiseaux 06.38.73.64.96
LES HIRONDELLES	Les Hirondelles 33 rue des Oiseaux 06.38.73.64.96	
Ecole élémentaire fréquentée	Accueil de loisirs Du 20 au 24 octobre	Accueil de loisirs Du 27 au 31 octobre
LOUIS MOREAU MANDELA ELEMENTAIRE ST JOSEPH ELEMENTAIRE	Nelson Mandela 16 rue de Wissous 06.71.17.39.58	Edouard Herriot 101 avenue de la Cour de France 06.32.41.82.94
EDOUARD HERRIOT	Edouard Herriot 101 avenue de la Cour de France 06.32.41.82.94	

Lors de l'inscription, vous pourrez choisir parmi les trois modalités d'accueil suivantes :

- **Journée complète avec repas**,
- **Matinée avec repas** : de 7h30 à 13h30 (départ entre 13h30 et 13h45),
- **Après-midi sans repas** : de 13h30 à 19h00 (arrivée entre 13h30 et 13h45).

Informations importantes :

- Pour toute inscription en **journée complète ou en matinée**, il est impératif de **cocher la case « repas »** pour valider l'inscription de votre enfant.
- Pour les enfants bénéficiant d'un **panier repas dans le cadre d'un P.A.I.**, cette case **ne doit pas être cochée**, afin d'éviter toute facturation de repas non nécessaire.
- **Pour chaque inscription validée**, vous recevrez immédiatement, sur votre espace personnel du portail famille, un **duplicata** de vos réservations. Si vous ne recevez pas ce duplicata, cela signifie que votre inscription n'a pas été enregistrée.



Nous vous invitons à consulter le règlement intérieur, **aux pages 8 à 10**, afin de prendre connaissance des modalités d'inscriptions, d'accueils, d'annulation et la procédure à suivre en cas d'oubli d'inscription.

Afin de vous accompagner dans cette démarche, la ville met à votre disposition deux modes d'accompagnement à l'inscription :

- **Permanences de la médiatrice au service des familles :**

Le mercredi 17 septembre, de 13h30 à 17h30, à l'accueil de loisirs Nelson Mandela.
Les vendredis 19 et 26 septembre, de 13h30 à 17h00, sur rendez-vous à la mairie.

Vous pouvez la joindre par téléphone au 01.64.54.28.64 ou par mail à l'adresse suivante : mediatrice-famille@morangis91.com.

Lors de cet accompagnement, un document vous sera remis afin de réaliser l'inscription sur papier.

- **Accueil par les directeurs d'accueils de loisirs :**

Les mardis 16 et 23 septembre, de 16h30 à 19h00, dans chaque école.

Durant votre accompagnement, il est impératif de vous munir de votre identifiant et mot de passe pour l'accès au portail. Si vous ne disposez pas de ces informations ou les avez perdues, vous pouvez contacter le service informatique au 01.64.54.52.08.

Pour toute information complémentaire, le Service Enfance-Éducation-Jeunesse est également disponible par courriel à l'adresse suivante : enfance-education@morangis91.com.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos considérations les meilleures.

Madame le Maire,
Brigitte VERMILLET

